

SEEDORF**TRAVAUX SUR LA ROUTE**

Dans le cadre de la reconstruction du pont sur la Sonnaz entre les communes d'Avry et de Noréaz, la route de Seedorf sera fermée à toute circulation, à la hauteur du pont, dès 7 heures ce matin et jusqu'à lundi 6 heures. Le Château de Seedorf sera accessible depuis Noréaz. Une déviation sera mise en place. La fermeture de la route sera prolongée ou reportée si les conditions météorologiques sont défavorables. CP

Il écope de 20 mois de prison et d'une expulsion

Tribunal pénal » Reconnu coupable de tentative de lésions corporelles graves, un Soma-lien a été condamné hier.

L'affaire a commencé pour une histoire de cigarette, a conduit un homme aux urgences et se termine au Tribunal pénal de la Sarine. Un Soma-lien, âgé aujourd'hui de 21 ans, a été reconnu coupable hier de tentative de lésions corporelles graves ainsi que de lésions corporelles simples. Il écope d'une peine

ferme de 20 mois de prison et d'une expulsion de Suisse pour cinq ans.

Une nuit d'août 2017, à la gare de Fribourg, le jeune Soma-lien, décrit comme «particulièrement agressif» par la procureure Liliane Hauser, insulte une personne qui n'a pas voulu lui rouler une cigarette. Un Fribourgeois, âgé aujourd'hui de 28 ans, le prend à partie. Les injures fusent. Le Soma-lien assure que son adversaire lui a coupé le doigt avec un «objet en

métal» et qu'il n'a fait que se défendre. Il sort une lame de 4 cm d'un décapsuleur et la plante dans le flanc du Fribourgeois. Ce dernier finit à l'hôpital avec une hémorragie alvéolaire et un pneumothorax. Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense, M. Luc Esseiva, a souligné qu'il fallait être deux pour une bagarre et que les deux protagonistes avaient beaucoup bu.

Mais c'est la version présentée par le Ministère public que le tribunal a retenue. «Le prévenu

n'est pas crédible quand il dit qu'il n'a fait que se défendre. Les déclarations des témoins convergent avec les rapports médicaux», a indiqué Benoît Chassot, président du Tribunal pénal, dans son verdict.

Les choses auraient pu se terminer encore plus mal, estime le Ministère public, car l'accusé a ensuite porté un coup au niveau de la gorge, sans remarquer que sa lame s'était cassée et était restée dans le flanc de sa victime. «Avec une lame de 4 cm, il

aurait pu causer des coupures profondes au niveau du cou et une telle blessure à cet endroit peut être mortelle», a souligné la procureure. Cela justifie notamment la qualification de tentative de lésions corporelles graves. En Suisse depuis 2011, «le prévenu n'a pas de formation, pas de travail, pas d'argent», a noté Benoît Chassot, ajoutant que l'intérêt public à prononcer une expulsion de 5 ans prévalait sur son intérêt privé à rester en Suisse. » ARM

La formation horticole célèbre ses dix ans. Elle inaugure une nouvelle halle et une nouvelle formation

L'horticulture gagne du terrain

« CLAIRE PASQUIER

Grangeneuve » Implantée depuis dix ans à l'Institut agricole, l'horticulture compte aujourd'hui 120 apprentis. Ce qui en fait la troisième filière après l'agriculture et la technologie alimentaire. A l'honneur dès demain et tout le week-end avec la fête Grangeneuve côté jardin, la formation horticole poursuit son développement (lire aussi en page 31).

«Il s'agira de la seule formation ES de ce genre en Suisse romande»

Pascal Toffel

Présentée hier à la presse, notamment par le conseiller d'Etat Didier Castella, une nouvelle formation Ecoles supérieures (ES) verra le jour dès la rentrée 2019. Son titre: conducteur-trice de travaux en jardin et paysage. «Il est de plus en plus nécessaire d'effectuer des tâches administratives, de gestion, et donc d'avoir un profil de technico-commercial», expose Philippe Curdy, enseignant à l'Institut agricole. Ces cours s'adressent aux détenteurs d'un CFC d'horticulteur paysagiste et de dessinateur paysagiste, ou aux personnes ayant acquis une expérience d'un an dans une entreprise paysagère.

Une nouvelle classe ouvrira tous les deux ans et devrait accueillir entre dix et quinze étudiants pour



Pascal Toffel et Didier Castella ont présenté la nouvelle serre hier. Charles Ellena

LE DRUIDE LIVRE LES SECRETS DE 50 NOUVELLES PLANTES MÉDICINALES

Après un premier ouvrage vendu à 11 000 exemplaires, le droguiste Claude Roggen récidive. Le nouveau tome du Diderain, intitulé *Les secrets du druide 2*, est dévoilé ce week-end à l'occasion des dix ans de la formation horticole à Grangeneuve. Présent samedi et dimanche sur le stand des Editions du Bois Carré, dans le cadre du marché horticole, Claude Roggen dédicacera le livre qui recense cinquante nouvelles plantes médicinales. Celles-ci sont présentées «à la lumière de l'expérience et

de la pratique» de cinq personnalités qui ont inspiré Claude Roggen. On retrouve l'alchimiste Paracelse, le créateur de l'homéopathie Samuel Hahnemann, les curéshorboristes Sebastian Kneipp et Johann Künzle et Roby Quinche, ami et mentor de l'auteur. Pourquoi un nouvel ouvrage? «Devoir se limiter à seulement cinquante plantes fut difficile», communiquent les Editions du Bois Carré. Dans *Les secrets du druide 2*, des plantes toxiques, méconnues ou oubliées sont également répertoriées.

Elaboré selon la même formule que le premier tome, il a été rédigé par Annick Monod et Cathy Roggen-Crausaz (également éditrice du Bois Carré), deux journalistes indépendantes. L'illustrateur Etienne Delessert, papa de Yok Yok ayant collaboré avec le *New York Times* et *Le Monde* a dessiné à nouveau la couverture et également les portraits des «maîtres à soigner». Imprimé à 5000 exemplaires, le livre est disponible dans les drogueries Roggen et en librairie.

CP

une durée de deux ans et demi à temps plein avec des stages en entreprise. «Il s'agira de la seule formation ES de ce genre en Suisse romande. Le but est de se positionner sur le végétal, notamment dans l'aménagement urbain», précise Pascal Toffel, directeur de l'Institut agricole. «Et la formation ES est reconnue à l'étranger, contrairement au brevet fédéral», précise Philippe Curdy.

Une serre à un million

Pour sa mise en place, deux postes d'enseignants seront créés et «un montant est prévu pour sa promotion», indique Didier Castella, tandis que les infrastructures existantes suffiront. Cela, grâce à la nouvelle serre des paysagistes inaugurée demain. D'un coût d'un million de francs, le bâtiment de 40 mètres de long et d'une douzaine de large a été construit pour donner des cours «au sec» surtout l'hiver, partage Jan Maendly, président de JardinSuisse Fribourg, association qui a contribué au financement de la halle avec l'Institut agricole et l'Association du Centre professionnel cantonal (ACPC).

«Le bois gris utilisé à l'extérieur et l'aspect vitré permettent de l'intégrer dans l'environnement existant avec la vieille bâtie en face», expose-t-il. A l'intérieur, des places de travail pour exercer la construction ou la taille de pierre et une salle de théorie sont aménagés. A l'extérieur, l'aspect «volontairement en chantier» permettra aux apprentis et étudiants de planter des semis ou semer du gazon. »

Des algues ont asphyxié le lac de Schiffenen

Environnement » Le lac de Schiffenen et la Sarine, en aval, ont souffert d'un manque d'oxygène cet été. En cause: une prolifération d'algues.

Ce phénomène a été observé pour la première fois dans le lac de Schiffenen: une prolifération exceptionnelle d'algues a entraîné un important manque d'oxygène dans le plan d'eau cet été. Cette carence a également affecté la Sarine, en aval du barrage, où est déversée l'eau turbinée en profondeur du lac pour la production d'électricité. Ces conclusions, présentées hier

dans un communiqué du Service de l'environnement (SEn), semblent expliquer la mort, à la mi-août, d'une quarantaine de truites dans la Sarine (*La Liberté* du 17 août dernier).

La prolifération des algues, présentes naturellement dans le lac, n'est pas liée à une pollution, mais à un cumul de facteurs: chaleur localement importante des eaux, teneur en nutriments élevées et absence de brassage des eaux à cette période de l'année, précise le SEn. Présentes par milliards à la surface de l'eau, ces algues meurent après quelques jours

et coulent au fond du lac où elles se dégradent en consommant de l'oxygène.

40 truites

Les poissons retrouvés morts en aval du barrage de Schiffenen

En collaboration avec le SEn et le Service des forêts et de la faune, Groupe E a pris des mesures immédiates en laissant se déverser une partie des eaux depuis la surface du lac la mieux

oxygénée (environ 12% du débit rejeté à la Sarine). Ces mesures, qui conduisent à une importante perte de production d'électricité, se poursuivront jusqu'à ce que la situation soit redevenue satisfaisante dans le lac.

Dans la Sarine, la concentration en oxygène s'est aujourd'hui stabilisée à des valeurs satisfaisantes. La baisse des températures attendue ces prochaines semaines devrait permettre un retour à la normale, de même que la diminution des algues et le brassage naturel des eaux du lac qui se produit généralement en automne.

Des investigations seront poursuivies pour établir avec précision les causes du phénomène et éviter qu'il ne se reproduise. Il s'agira notamment de localiser les apports en nutriments extérieurs au cours d'eau (pouvant provenir de l'agriculture, par exemple) et de mieux comprendre le fonctionnement du lac. «Le phénomène est pour l'heure difficile à expliquer. Les fortes chaleurs de l'été ont aggravé la situation, mais elles ne sont pas le seul facteur en cause», note Sébastien Lauper, du Service des forêts et de la faune. »

THIBAUD GUISAN

Trois artistes primés à Tavel

Singine » La 4^e Biennale singinoise, qui se déroule jusqu'au 11 novembre dans et autour du Musée singinois à Tavel, a couronné trois artistes. Après avoir minutieusement étudié les 47 œuvres exposées, le jury a distingué Danielle Julmy-Hort (Zumholz), Werner Keist (Flamatt) et Charlotte Lauer (Cudrefin). Chacun à leur manière, ils ont donné corps au thème retenu par les organisateurs, à savoir l'écllosion, et se sont distingués par leur originalité et leur technique. Ils se partageront une dotation de 3000 francs, précise le Musée singinois dans un communiqué. » MRZ